

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **33 (1897)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Les yodles alpestres.* — *Réunion de la Société pédagogique vaudoise.* — *A propos du programme des écoles vaudoises.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique.*

LES YODLES ALPESTRES

Les yodles alpestres ne sont que des modulations passant sans transition du registre grave à l'aigu; la montagne est reconnaissable dans nos yodles appenzellois et bernois, tout comme la steppe et le désert dans les mélodies russes et arabes.

Il convient évidemment de faire la part des influences, des mélanges, des fusions ethnographiques. C'est ainsi qu'Appenzell plus près de l'Allemagne, sur le passage des voyageurs allant et venant d'Italie, se ressent de ces influences, aussi du voisinage du Tyrol; ses chants sont plus mélodieux, plus variés, plus savants que le yodle bernois. Celui-ci, né dans l'Oberland isolé, presque ignoré, garde tout son caractère sauvage et même son utilité initiale, l'*appel*; ce ne sont à vrai dire que variantes rythmiques, au reste origine et base de toute musique; les grandes distances nécessitent de ces contrastes typiques qui font le yodle naturellement conforme au milieu, — à la montagne. Puis là, comme ailleurs, la poésie intervint et avec elle plus d'art. Le yodle exprime ordinairement la joie; l'air y circule comme dans la poitrine et le cerveau de ces bergers heureux et libres; or, en se remémorant les bons auteurs et tout d'abord l'œuvre du plus génial, Beethoven, il est intéressant de constater combien le maître s'est inconsciemment approché du yodle suisse, précisément dans ses pages les plus joyeuses, lui, le chantre de la joie. Citons comme exemples frappants, les dernières variations du *finale* de la symphonie en *ut mineur* et les premières mesures du *finale* de la septième en *la*.

Donc, à l'encontre de l'opinion de musiciens de notre connaissance qui prétendent que le yodle « n'est pas de la musique », nous pensons que nos airs montagnards, comme tous les chants populaires sont possiblement interprétables, qu'il ne manquait à nos jeunes compositeurs qu'un brin de génie. Hugues Bovy nous donne raison. La partition du « Château d'Amour » est concluante : c'est une œuvre suisse et d'un Suisse au fond et dans la forme.

Maurice BAUD.

dans *La Montagne* de Genève,
V. Grandjean, directeur.

Réunion de la Société pédagogique vaudoise

Par le temps superbe qu'il a fait les 9 et 10 juillet, par l'excellente organisation prévue dans toutes les parties du programme, la réunion du corps enseignant vaudois à Aigle nous laisse le souvenir d'un véritable succès. Il nous a été donné, la veille de la fête, de constater l'activité et l'entrain de la population occupée à décorer les maisons, les rues, les monuments publics. A la gare, un arc de triomphe portait ces vers :

La joie est le charmant emblème
Auquel on vous a reconnus.
Acceptez de bon cœur ce qu'Aigle offre de même
Soyez chez nous les bienvenus.

Le vendredi, vers 10 heures du matin, le cortège s'organise sur la place de la Gare et conduit par une excellente fanfare il se rend à la cantine des Glariers. Le cortège comptait au moins 600 institutrices et instituteurs. Parmi les invités, on aperçoit MM. Ruchet, chef du département de l'instruction publique, Guex, directeur des écoles normales de Lausanne, Beausire, chef de service de l'instruction publique, Gagnaux, Gaillard, Grivat, adjoints, Zebrowski, correspondant de la *Justice*, etc. Le Comité central de la Société pédagogique romande s'était fait représenter par MM. Prêtre et Gobat.

La bienvenue est souhaitée par M. le syndic Burnier qui, dans un discours spirituel et humoristique, parle des progrès accomplis à Aigle dans plusieurs domaines. Faisant allusion à la construction locale des maisons, M. le syndic s'écrie joyeusement : « Si vous êtes venus chercher la mélancolie à l'ombre du marbre noir, vous ne la trouverez pas. »

C'est M. Cornamusaz, président de la Société, qui remercie pour la réception chaleureuse faite au corps enseignant. Il rappelle en outre le souvenir d'un homme dont la mémoire est restée chère à tous les membres de la Société pédagogique romande, de M. Georges Colomb, instituteur à Aigle. Pendant la collation offerte à la cantine, les délégués de district ont une séance dans laquelle ils décident de verser une somme de 100 fr. à un collègue malheureux.

La séance officielle a lieu dans le temple ; elle est ouverte par une allocution très bien pensée de M. Cornamusaz. Un chœur d'une puissance remarquable est exécuté par le corps enseignant du district sous la direction de M. Brélaz, instituteur à Bex ; les soli sont chantés par M^{lle} Chausson.

M. Cornamusaz présente ensuite le rapport sur la marche de la Société qui compte 980 membres. Le solde en caisse est d'un millier de francs ; la souscription pour le monument Ruchonnet a produit 3060 fr. M. le président rend hommage au département de l'instruction publique pour l'appui qu'il a toujours accordé à la Société.

On passe ensuite à la discussion du rapport de M^{me} Déverin-Mayor, de Lausanne, sur l'enseignement des travaux à l'aiguille. Les conclusions de ce rapport sont adoptées avec quelques modifications de détail amenées par la discussion à laquelle ont pris part M^{mes} Maillard, Marcuard, Cousin, Delille, ainsi que M. Gagnaux. Les coups d'épingle les plus sérieux ont été échangés à propos de l'organisation d'un cours de répétition que quelques-unes de ces dames considéraient comme inutile après les cours de l'école normale.

Le second rapport très substantiel, ayant 42 conclusions, était présenté par M. Desponds, de Corcelles près Payerne. Peut-on considérer les résultats de l'instruction primaire comme suffisants et éventuellement quelles sont les améliorations à introduire ? M. Desponds a, dans un tableau qu'on a trouvé ici et là quelque peu pessimiste, présenté un bilan magistral de l'instruction primaire. Un grand nombre de sociétaires ont pris part à la discussion qui a été très nourrie pour plusieurs thèses. Citons parmi les noms que nous avons retenus MM. Beausire (chef de service), Gagnaux (adjoint), Henchoz, Jomini, Dupraz, Chenuz, Maillefer (directeur des écoles de Lausanne), Guex (directeur des écoles normales), Dupuis, Blanc, Durussel, Morerod, Guidoux, Failletaz, Cloux, Ramuz.

La prochaine réunion de la Société aura probablement lieu à Yverdon en 1899. Le nouveau comité se compose de MM. Burdet à Aigle, Dériaz à Dizy, Henchoz à Lausanne; les suppléants sont MM. Rochat à Yverdon, Cloux à Essertines (Rolle) et Visinand à Lausanne.

Au banquet, M. Oguey, de Poliez-Petit, est désigné comme major de table. M. le préfet Cherix porte le toast à la patrie. « Nous sommes peut-être, dit-il, le peuple le plus heureux de la terre, nous devrions en être le meilleur ! » M. Ruchet, Conseiller d'Etat, constate la bonne harmonie qui règne dans le monde pédagogique vaudois. Il porte son toast au dévouement du personnel enseignant et à la Société pédagogique vaudoise. M. Henchoz remercie la population d'Aigle et M. Savary s'adresse aux invités. M. Perrin, rédacteur de l'*École*, adresse un vivat chaleureux aux dames qui donnent tant d'agrément à nos réunions. Pour terminer nous apportons les saluts cordiaux des instituteurs jurassiens en souhaitant que le corps enseignant vaudois conserve toujours son influence dans le mouvement pédagogique romand et dans la question des subventions fédérales à accorder à l'enseignement primaire. M. Truan déclame en patois les « Animaux malades de la peste ».

Le lendemain, 10 juillet, un train spécial conduisait les sociétaires à Saint-Maurice et à Vernayaz (gorges du Trient). Après le dîner, servi au retour dans les divers restaurants de Bex, le temps manquant pour visiter la tour de Duin, on se rend au Stand où est offerte une collation abondante. M. Ruchet, chef du

département de l'instruction publique et des cultes, est acclamé. MM. Borel, syndic, et Oyez-Ponnaz prennent encore la parole, ainsi que M. Oguey qui porte la santé de M. Cornamusaz. Le soir tous les participants rentraient à la maison ou partaient dans diverses directions en tournée de vacances. Les deux journées d'Aigle auront laissé à tous ceux qui y ont assisté le meilleur souvenir. Ce seront pour plusieurs deux pages lumineuses dans leurs souvenirs pédagogiques. La Société pédagogique vaudoise est florissante; on y travaille, on s'y estime et l'on s'y aime; n'est-ce pas là le plus bel éloge d'une société d'instituteurs ?

H. GOBAT.

A propos du programme des écoles primaires vaudoises

IV.

Nous sommes heureux de voir une personne étrangère au corps enseignant protester aussi énergiquement contre la bureaucratie qui nous envahit et qui finira, si cela continue, à devenir notre principale occupation.

Une diminution d'écritures inutiles serait déjà un progrès, mais il ne serait pas suffisant. M. Emery demande une diminution des heures d'école. Celles-ci ne devraient pas dépasser 28 par semaine dans le degré intermédiaire et 33 dans le degré supérieur, en y comprenant la gymnastique, les travaux manuels et les heures consacrées au catéchisme. Mais si l'on diminue le nombre d'heures d'enseignement, comment accomplir le programme ? Une simplification est nécessaire ainsi qu'une concentration de certaines branches. Quelques-unes de celles qui sont étudiées maintenant à l'école primaire pourraient être avantageusement renvoyées à l'école complémentaire. « Si ces cours n'ont généralement pas répondu à l'attente, cela vient de ce qu'ils ne méritent pas leur nom. Au lieu de viser surtout à compléter l'instruction, ils ne font guère que de la rafraîchir. De là vient que, pour les jeunes gens studieux et intelligents, ils sont souvent parfaitement inutiles. Une des premières réformes à opérer dans l'enseignement public, ce serait donc faire des cours complémentaires un véritable complément de l'école primaire pour les élèves de celle-ci qui n'entrent pas à l'école secondaire. C'est à ces cours que reviendraient alors l'enseignement de l'histoire suisse, de l'instruction civique, de la géographie physique et politique des continents autre que l'Europe, de la cosmographie, des sciences naturelles avec exercices de rédaction et de composition dans chacune de ces branches. »

A la fin de son second article, M. Emery passe en revue les différentes branches d'enseignement. Nous nous bornerons, pour terminer, à citer ce qu'il dit sur l'enseignement de la langue maternelle.

« La première condition de toute institution, c'est évidemment la possession des moyens nécessaires pour l'acquérir, ce qu'on appelle les connaissances formelles; savoir : la lecture, l'écriture, la connaissance de la langue et l'arithmétique. Un enfant qui sait lire, écrire, parler couramment et compter, sait l'essentiel. Et si, avec cela, il a le goût de s'instruire, il deviendra un homme instruit sans aller ni au collège, ni à l'université. C'est dire que l'objet capital de notre enseignement primaire est d'apprendre à parler et à écrire en français, et c'est là précisément le point faible. Apprendre à l'enfant à exprimer sa pensée d'une manière claire, précise et complète, et cela par écrit et de vive voix, ce n'est pas seulement lui apprendre à manier l'instrument le plus utile et le plus nécessaire à la vie sociale, la parole, c'est aussi habituer son esprit

à penser d'une manière plus rigoureuse et plus logique, c'est l'habituer à l'exactitude. Nous, Vaudois, n'avons que trop l'habitude de nous contenter d'à peu près dans notre manière d'écrire et de parler, et d'employer la périphrase lourde et indécise au lieu du mot propre et précis. Il faut que nos instituteurs réagissent le plus possible contre cette paresse d'esprit; que, dans leurs interrogations, ils exigent des réponses claires et complètes. Ils ne doivent pas se contenter que l'enfant a compris; il faut que celui-ci le prouve par la netteté et la correction de ses réponses et de ses compositions.»

Nous avons été heureux de voir un « laïque » aborder si franchement et avec autant de courtoisie, les questions si importantes qui se rapportent à l'école populaire. Aux causes données par M. Emery pour expliquer le peu de progrès réalisés dans l'enseignement primaire, nous pourrions en ajouter plusieurs autres aussi importantes, comme l'organisation des écoles enfantines, la mauvaise fréquentation, le système défectueux des congés d'été dits de 12 ans et la question des examens, etc. Mais cela nous entraînerait trop loin.

M. Glardon, dans sa lettre à la *Gazette*, félicite M. Emery de ses articles et termine par des allégations que nous ne pouvons admettre. Se basant sur une seule classe, il déclare que nos enfants « ne savent ni lire, ni écrire, ni parler », que les heures d'école sont passées en mémorisations inutiles, et que les examens sont des « scies » pour les experts et une « souffrance » pour les élèves. Nos enfants, nous l'avons dit, ont encore de grands progrès à réaliser, mais, Dieu merci, il y a dans notre canton un bon nombre de classes où l'on apprend à lire et à écrire d'une façon convenable et où la mémorisation est mise à l'arrière-plan. Quant aux examens, ils ne seront jamais un jour de fête. Les exagérations de M. Glardon ne peuvent être prises au sérieux.

Un régent vaudois.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Musée scolaire de Lausanne.** — L'organisation du Musée est en bonne voie. Nous avons reçu dernièrement deux collections de valeur. La première se compose d'environ septante manuels ou cours de dessin restés de l'Exposition organisée à l'occasion du Congrès romand de 1889. Elle nous a été donnée par le Comité directeur de la Société romande pour la période 87—89, cette collection étant restée sa propriété. La seconde se compose de presque tous les manuels utilisés dans les divers cantons suisses pour l'enseignement primaire. Elle nous a été adressée par M. Guex, directeur des Ecoles normales. Nous adressons aux donateurs nos vifs remerciements.

Le directeur du Musée scolaire :

L. HENCHOZ.

Cossonay. Dans une de ses séances, le Conseil communal a, sur la proposition de la commission des écoles, augmenté de 100 fr. le traitement des régentes.

Nous applaudissons à ce progrès, qui prouve la sollicitude que nos autorités vouent à l'enseignement. Mais nous nous demandons pourquoi on a laissé de côté les maîtres qui sont au minimum du traitement depuis plus de vingt ans ?

Serait-ce parce que les régentes dont on a haussé les traitements sont célibataires et qu'elles ont des classes peu nombreuses (l'une d'elles n'a que neuf élèves), tandis que les régents sont pères de famille et que leurs classes comptent une cinquantaine d'élèves ?

(Tribune de Lausanne.)

BERNE. — **Programme d'activité de la Société cantonale des instituteurs bernois.** Il comprend les questions suivantes : 1° De quelle manière et sur quels objets

des prix de faveur peuvent-ils être demandés pour les sociétaires? 2^o Que peut faire l'association des instituteurs pour la protection des enfants faibles d'esprit? 3^o Y a-t-il lieu de créer un dépôt central pour la fourniture du matériel scolaire, et de quelle manière doit-il être organisé? 4^o Une modification des statuts en vue de l'institution d'assemblées générales (*kantonale Lehrertage*) est-elle opportune? Quelle devrait être l'organisation de ces assemblées générales? Les sections sont priées d'envoyer à M. A. *Leuenberger*, instituteur à *Berne*, les conclusions adoptées et, dans le courant de juillet, un état nominatif des instituteurs et institutrices qui ne font pas encore partie de l'association.

Nous prions les comités de sections de suspendre jusqu'au 15 août les affaires qui ne sont pas pressantes. Nous adressons à chaque section un certain nombre d'exemplaires allemands (il n'y a pas eu de discours en français) du compte rendu de la discussion du Grand Conseil au sujet des punitions corporelles. Ils sont à la disposition des sociétaires qui s'intéressent à cette question.

Comité central.

Rapport de gestion du comité central de la Société des instituteurs pour 1896/1897. L'exercice écoulé peut être considéré comme une période de calme activité et de développement continu.

Dans tous les cas de *non-réélection injustifiée* portés à la connaissance du comité central, l'application du nouveau règlement, adopté en votation générale, s'est faite avec plein succès, de sorte que nous avons pu faire complètement abstraction de mesures coercitives envers les communes. Trois d'entre elles seulement (en 1895/1896 il y en avait eu 12) ont usé du droit de congédier leur instituteur; notre nouveau règlement pour la protection des sociétaires a rendu de bons services et notre attitude énergique à l'égard de deux communes a porté de bons fruits. Dans le premier cas, la commune a accordé à son instituteur un délai pour lui permettre de chercher une autre place; dans le second cas, le maître congédié a immédiatement trouvé une nouvelle classe et dans le troisième cas, le maître a préféré donner sa démission après entente réciproque. Les communes y regardent désormais à deux fois avant d'agir aussi inhumainement et préfèrent une solution à l'amiable. C'est ce que, dès sa fondation, la Société cantonale a cherché à réaliser, et si, dans deux cas, l'entente a été impossible, la faute en est aux communes, qui ne voulaient pas entendre parler d'une solution pacifique. Les instituteurs qui ont alors soutenu la lutte, et dont les noms ont paru dans les journaux, n'ont pas éprouvé de ce fait un dommage bien sensible. Ils ont tous deux trouvé à se placer non loin de leur précédent champ d'activité. MM. les inspecteurs sont toujours venus en aide aux instituteurs et aux institutrices qui, pour une cause quelconque, se trouvaient *sans place*. Cinq maîtres ont été placés de cette manière. Nous tenons ici à remercier ces messieurs pour leur bienveillant appui.

Les *prestations financières* à nos sociétaires nécessiteux ont baissé dans une très forte proportion depuis l'année dernière. La somme versée dans ce but s'élève à 1320 fr. (en 1895/1896, 2708 fr.) dans lesquels figurent une somme de 500 fr. prêtée à l'instituteur Burri à *Æschiried*. Cette créance a été annulée après le décès de M. Burri. De ce montant de 1320 fr., 995 fr. ont été remis à des veuves d'instituteurs et institutrices invalides ou sans place; 325 fr. seulement ont été dépensés en faveur de sociétaires en activité de service, ayant eu des dépenses extraordinaires par suite de maladie. Le maître en place qui réclame des secours à la société est donc une *exception*. Notre caisse de secours a pour but de secourir les survivants des sociétaires décédés et les collègues invalides ou sans place.

(*A suivre.*)

† **Louis Hirzel.** A *Berne* est mort dernièrement M. Louis Hirzel, professeur d'histoire littéraire à l'université de *Berne*, auteur d'une biographie du grand

Haller. Il a succombé à une attaque d'apoplexie, à l'âge de cinquante-neuf ans. C'est une grande perte pour l'université, car M. Hirzel était un professeur brillant, très aimé des étudiants.

Synode libre des Franches-Montagnes. Le synode libre des instituteurs des Franches-Montagnes réuni à Saignelégier, samedi 19 juin, était à peu près au complet. MM. Cattin, père et fils, ont donné à des élèves de la dernière année scolaire une leçon de chant, le premier avec la méthode directe, le second avec la méthode de transposition.

M. Cattin, fils, fait chanter les cinq premières notes de la gamme écrites sur la clé de *sol*; il explique l'effet du dièse, puis place celui-ci devant le *fa* et fait chanter l'exercice. Vient la construction de la gamme de *sol* et son exécution. C'est le moment de faire observer aux élèves qu'au lieu de dire *sol, la, si, do, ré, mi, fa, sol*, on peut dire *do, ré, mi, fa, sol, la si, do*, les intervalles étant les mêmes dans les deux gammes. Ensuite M. Cattin écrit en *sol* une petite mélodie à deux voix dont il fait dénommer les notes, puis chanter celles-ci sans rythme, etc. Il prend un des motifs de la mélodie qu'il applique à la gamme, fait exécuter quelques autres exercices analogues, puis passe à l'exécution de chaque partie de la mélodie avec rythme et mesure, les filles chantant tantôt la première, tantôt la seconde voix et les garçons de même.

M. Cattin, père, commence sa leçon par l'explication du bémol. Il écrit la gamme naturelle à la planche noire, indique la place des demi-tons et explique qu'on peut chanter la gamme en commençant par n'importe laquelle de ces notes, l'essentiel étant de respecter les demi-tons. Il fait exécuter les gammes bémolisées par les élèves, qui éprouvent toutefois quelques difficultés.

Il écrit ensuite la gamme de *mi b* au-dessous de la gamme naturelle et démontre pourquoi on a bémolisé *la, si, mi*. Il continue par la composition d'une courte mélodie à deux parties écrite en *mi b*, qu'il fait chanter aux élèves par mesure et suivant des principes rationnels. Les élèves ont, par ci par là, quelque peine à chanter juste les notes bémolisées; c'est compréhensible, la gamme de *do* leur tinte trop à l'oreille.

Ces deux leçons ont été données avec ordre et clarté, MM. Cattin étant très versés en la matière. Ce qui en ressort, c'est qu'on peut arriver à un bon résultat au moyen des deux méthodes, mais la méthode de transposition donne des succès plus rapides.

Pour suivre la non-transposition avec de jeunes élèves, on conseille de ne pas chanter trop longtemps dans la gamme de *do*, mais de passer de suite à l'étude des autres gammes.

M. Fromageat, président, fait différentes communications à l'assemblée qui, après avoir liquidé plusieurs questions d'importance secondaire, désigne comme rapporteurs pour la prochaine séance MM. Courbat au Bémont et Meusy aux Rouges-Terres.

A. POUPON.

OBWALD. — Education morale de la jeunesse. Le conseil d'éducation vient d'adresser à tous les conseils communaux de ce canton une circulaire dans laquelle il les invite de la façon la plus pressante à surveiller la jeunesse et à prendre, pour autant que cela dépend d'eux, des mesures pour qu'elle ne contracte pas de mauvaises habitudes. Le conseil d'éducation demande en particulier qu'on interdise aux enfants des écoles de fumer, de mettre les pieds dans les établissements publics et que l'on insiste pour que les parents s'abstiennent absolument d'envoyer leurs enfants acheter pour eux de l'eau-de-vie.

APPENZELL. — Stations de villégiature et de passage. Le guide-tarif des stations de villégiature et de passage pour les instituteurs suisses vient de paraître à Heiden. On peut se procurer une carte de sociétaire en envoyant

deux francs à M. J.-J. Niederer à Heiden. Cette carte de légitimation donne droit aux avantages indiqués dans le guide-tarif et qui consistent en tarifs réduits pour certains chemins de fer de montagne, en taxes réduites pour visiter plusieurs curiosités et en prix de faveur dans un grand nombre d'hôtels et de pensions.

TESSIN. — **Progrès de l'instruction publique.** C'est avec un plaisir tout à fait spécial que j'accepte de vous envoyer de temps à autre une petite correspondance tessinoise, et je m'imagine que vous voudrez lui faire bon accueil. Pour commencer, je vous dirai que nous sommes aussi sur la bonne voie du progrès quant au développement des écoles, et il tardait d'y arriver. D'utiles améliorations dans le corps des professeurs, une application exacte et précise des nouveaux programmes scolaires, une discipline sagement dirigée, tout cela servira sans doute à augmenter le crédit de nos écoles et à les mieux faire connaître à nos confédérés.

Et, en effet, pourquoi ne voit-on pas à Lugano un nombre plus considérable de jeunes étudiants de la Suisse française ou de la Suisse allemande? Les programmes tessinois correspondent à ceux des autres cantons et par conséquent, les études commencées ailleurs peuvent être continuées chez nous sans aucune interruption. Il faut encore ajouter que sous la direction de M. le conseiller aux Etats Simen, chef du département de l'Instruction publique, tout s'est placé sur un terrain bien sûr, et les progrès s'accroissent toujours plus. L'augmentation du traitement des maîtres primaires était de première importance, parce que notre canton occupait une des dernières places dans l'échelle de la reconnaissance envers ces grands bienfaiteurs de l'humanité qui sont les instituteurs. La direction des écoles supérieures a été confiée à une personne désintéressée et généreuse, qui s'occupe des écoles en amateur, sans prétentions, mais avec une grande et forte intelligence. Tout cela devrait suffire pour recommander aux professeurs et aux familles en général les écoles publiques cantonales de Lugano, qui méritent d'être mieux connues et plus appréciées dans les cantons où l'on ne parle pas l'italien. Laissons par conséquent de côté les préjugés et les opinions basées sur de fausses préventions et souvenons-nous de l'ancien dicton : *Un pour tous et tous pour un.* L. GRASSI, prof.

THURGOVIE. — † **J.-U. Rebsamen.** Le 6 juin est décédé Jean-Ulrich Rebsamen, directeur de l'école normale de Kreuzlingen. Il était né le 24 juin 1825 à Turbenthal, dans le canton de Zurich. Après avoir fait des études d'instituteur primaire à l'école normale de Küssnacht, et tenu pendant deux ans une classe primaire à Hottingen, il se voua à la théologie. Il était pasteur à Fischenthal, dans la vallée de la Töss, quand le gouvernement thurgovien l'appela en 1854 aux fonctions de directeur de l'école normale de Kreuzlingen, où il vint de mourir après avoir dirigé cet établissement pendant quarante-trois ans.

SUISSE. — **Les subventions scolaires au Conseil national.** Dans la discussion du rapport de gestion du Département fédéral de l'intérieur, M. Hess, député de Zurich, a parlé en faveur des subventions scolaires à accorder aux écoles populaires.

M. Ruffy, conseiller fédéral, constate que les enquêtes ont démontré partout des lacunes et des insuffisances graves dans notre enseignement primaire. Nous sommes très loin d'être à la hauteur de notre réputation. Comme hygiène, population des écoles, conditions générales, il reste encore énormément à faire. Nous n'aurons pas accompli notre devoir tant que nous n'aurons pas partout en Suisse la gratuité du matériel scolaire. La grande idée de Schenk de venir en aide aux écoliers pauvres, mal nourris, mal vêtus, s'impose également.

De plus, il y a des maîtres horriblement malheureux, payés de la façon la plus chiche, recevant 300 fr. par an, et forcés de se faire en été portiers ou

garçons de café pour nourrir leur famille ! La Confédération a donc le devoir d'intervenir. C'est pour cela qu'en 1894 le Conseil fédéral a adopté le projet de subvention présenté par M. Schenk. Reste à savoir si la constitution donne au Conseil fédéral les compétences nécessaires ou s'il faut une révision. D'ailleurs il y a tant de grosses choses à l'ordre du jour qu'on est forcé d'attendre encore. La réforme viendra à son heure, le Conseil fédéral ne la perd pas de vue ; évitons les faux départs et les initiatives prématurées.

M. Gobat, député de Berne, remercie M. Ruffy de ses excellentes déclarations. Il n'est pas d'accord sur la question d'opportunité ; les subventions scolaires étaient à l'ordre du jour avant l'assurance contre la maladie et les accidents, avant le rachat des chemins de fer et avant l'unification du droit. Il ne faut pas les reléguer constamment à l'arrière-plan. Discutons au moins, pour débayer le terrain, la question de constitutionnalité, cela fera prendre patience et empêchera les gens pressés de commettre l'imprudence d'une initiative.

Statistique des caisses d'épargne scolaires. Comme renseignements complémentaires à la statistique incomplète des caisses d'épargne scolaires parue dans le n° 9 de l'*Educateur*, je me permets d'extraire, d'un rapport sur la matière, les tableaux suivants, indiquant exactement les opérations faites : 1° par la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, relativement à l'épargne scolaire, et, 2° par la Caisse d'Epargne scolaire de Chézard-Saint-Martin.

Caisse d'Epargne de Neuchâtel

Année	Nouveaux déposants	Francs	Total des Dépôts	Total en francs
1891	736	1677.40	7352	27304.31
1892	705	1582.60	6664	20717.61
1893	809	1871.42	7036	20447.65
1894	931	1866.42	8595	22684.94
1895	860	1778.05	8934	22760.79

Caisse d'Epargne de Chézard-Saint-Martin

Année	Dépôts	Francs	Carnets nouveaux
1884	74	151	49
1885	91	163	18
1890	45	115	2
1894	41	149.87	12
1895	53	174.64	6

Si M. Schweizer n'a reçu aucune réponse, il en tient à lui. Ses demandes de renseignements ne nous sont point parvenues. Au commencement de l'année, la Banque Fatio à Genève adressait aux instituteurs un formulaire de renseignements relatif aux Caisses d'épargne scolaires. Le travail qui doit en découler renseignera suffisamment tous ceux qui s'intéressent à l'épargne scolaire.

CHÉZARD, le 10 juin 1897.

Alb. CAND, instituteur.

BIBLIOGRAPHIE

Les prosateurs de la Suisse française, par V. Tissot et S. Cornut. Lausanne, F. Payot, éditeur. Prix : 3 fr. 50.

« Inspirer aux enfants de nos écoles un plus grand amour, et un amour plus intelligent pour une si belle patrie, inspiratrice de tant de nobles âmes », tel est le but poursuivi par les auteurs de cette chrestomathie.

Montrer notre petit pays sous tous les aspects, « en offrant une image fidèle de ses paysages, de ses habitants et de sa littérature, » voilà un excellent moyen de glorifier la Suisse et en particulier la Suisse romande.

L'ouvrage de MM. Tissot et Cornut est destiné à la jeunesse ; les 388 pages qui le composent peuvent donc être lues au foyer domestique ; c'est là une garantie essentielle du succès que nous souhaitons à ses auteurs.

Les morceaux sont choisis avec soin et précédés d'une courte notice biographique de l'écrivain auquel ils sont empruntés. Il y a là de fort jolies choses : l'*Ile de Saint-Pierre*, de J.-J. Rousseau; le *Messager boiteux*, du doyen Bridel; les charmants récits de Petit-Senn; le *Grand Saint-Bernard*, de Tœpfer; l'*Enrôlement de Jean-Louis*, d'Aug. Bachelin; les *Souvenirs de Jeunesse*, de Victor Cherbuliez; la *Légende d'Anniviers*, de Mario ***; le *Garde-bouèbe*, d'Alfred Cérésole; les *Knies*, d'Edouard Rod, et tant d'autres, auront certainement le don de captiver les lecteurs, grands et petits.

Le livre de MM. Tissot et Cornut ne saurait manquer d'être bien accueilli du public romand; il a sa place marquée dans les bibliothèques scolaires.

A. BA.

La Suisse, 3^{me} année de géographie, par H. Elzingre. Berne, Schmid & Francke, éditeurs. Prix : 2 fr.

La *Suisse* de M. Elzingre, professeur à Chaux-de-Fonds, en est à sa troisième édition. C'est dire que cet ouvrage a eu du succès, succès d'ailleurs mérité, car l'auteur s'est efforcé d'édition en édition à améliorer son manuel. Cet ouvrage renferme 17 cartes et une soixantaine de gravures. Celles-ci sont en général bien inférieures à celles de la *Suisse* de M. W. Rosier. Quant aux cartes, nous estimons avec M. Elzingre qu'il vaut mieux découper dans la carte un certain groupe de cantons que de consacrer une carte spéciale à chacun d'eux, car que dit à l'élève une carte isolée du canton de Zoug par exemple.

La carte naturelle de Leuzinger au 1 : 800,000 est excellente, parce qu'elle combine les courbes de niveau avec les teintes; mais dans la carte au 1 : 530,000, le Jura et le Plateau n'offrent aucun relief et ne font qu'embrouiller, parce que les courbes de niveau ne sont pas assez rapprochées.

L'orthographe des noms géographiques ne nous revient pas. Pourquoi écrire Thun, Zug, Schwarzenburg et Schwarzenbourg, Munich ?

M. Elzingre se plaint « des tendances qui se sont manifestées depuis quelques années, dans certains cantons romands, à monopoliser les manuels scolaires de géographie ». Mais ne fait-il pas lui-même partie de la commission intercantonale ?

H. G.

Schul-Atlas par A. Hummel, prof d'école normale. Stuttgart, Hobbing & Büchle. Prix : 1 fr. 50.

Cet atlas renferme 38 cartes. En outre 23 cartons destinés à donner une idée des conditions agricoles, commerciales, industrielles des divers pays, illustrent les données de la géographie économique. Les cartes sont d'une plasticité remarquable. L'impression est nette, les couleurs sont claires, harmonieuses. Les noms géographiques sont réduits au nécessaire.

L'auteur a abandonné avec raison les expressions de *cartes physiques*, *cartes politiques*. Il les appelle *cartes naturelles*, *cartes des Etats*. Sous l'échelle, il indique chaque fois la longueur sur le terrain d'un centimètre mesuré sur la carte. Ainsi sous l'échelle 1 : 3,000,000, il met 30 km sur le terrain = 1 cm sur la carte.

Cet atlas est relié solidement. Nous ne connaissons aucun atlas qui dans les conditions de bon marché indiquées puisse concourir avec celui-ci. C'est un ouvrage à recommander; nous ne regrettons qu'une chose, c'est que nous n'en possédions pas une édition française avec carte spéciale de la Suisse. H. G.

Annuaire de Vevey-Montreux pour l'année 1897—98. Editeur : Ernest Perret, banquier à Montreux. Prix : ?

Recommandé à ceux de nos collègues qui sont appelés à visiter les bords du Léman. Ils y trouveront des renseignements utiles : notices historiques, descriptions très complètes de Vevey, Montreux, Territet, du château de Chillon, etc.

Cet ouvrage est orné de vignettes et de gravures fort bien exécutées.

A. B.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

L'orthographe au degré inférieur de l'école primaire

(Suite.)

On peut certainement arriver par bien des moyens au but que l'on se propose d'atteindre. Cependant, si tous les chemins conduisent à Rome, il en est qui y mènent plus directement et plus facilement que d'autres. Nous n'en connaissons point qui soient partout semés de fleurs et nous n'avons pas le moins du monde la prétention d'indiquer le plus sûr. Il y a néanmoins certains exercices que l'on considère à tort comme une perte de temps et que l'on néglige trop souvent. Nous croyons pouvoir recommander les suivants :

- a) exposé au tableau noir de l'objet de la leçon ;
- b) lecture, en chœur et individuellement, des mots et des phrases écrits à la planche noire ; cette lecture est répétée jusqu'à ce qu'elle soit tout à fait courante et correcte ;
- c) épellation ; faire bien distinguer les syllabes et apprendre aux élèves qu'ils ne doivent jamais les couper en deux à la fin des lignes, ce qu'ignorent trop souvent ceux des degrés supérieurs ;
- d) copie ; celle-ci est d'autant plus facile que l'on a donné plus de soin à la lecture et à l'épellation ; un contrôle minutieux du travail des élèves est indispensable ; tout devoir écrit qui n'est pas contrôlé avec soin est souvent plus nuisible qu'utile ;
- e) lecture des mêmes matières dans le manuel ;
- f) épellation à livre ouvert ;
- g) nouvelle copie, au moyen du livre, aussi longtemps que cela paraît nécessaire ;
- h) épellation à livre fermé en insistant sur les mots où il y a hésitation ;
- i) dictée ; celle-ci est d'abord écrite au tableau noir, puis dans le cahier ; la vérification de ce second travail se fait par les élèves après ou sans échange des cahiers ; lorsqu'il s'agit de textes appris par cœur, la dictée est remplacée par la reproduction de mémoire.

Il va sans dire que l'on ne fait toute la série des exercices ci-dessus qu'autant que cela est nécessaire et que peu à peu l'on élimine ceux que les progrès réalisés ou les aptitudes des élèves rendent superflus. Mais ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que tout ce qui n'a pas été écrit correctement doit être repris, répété et buriné jusqu'à ce que l'empreinte en soit profonde et solide.

Dans le cours de troisième année, on continue les exercices commencés en deuxième et l'on y ajoute les suivants :

- a) mise par écrit de phrases de deux propositions ;
- b) conjugaison de verbes aux temps les plus employés dans ces phrases ;
- c) reproduction par écrit et de mémoire des descriptions faites dans la leçon orale ;
- d) mise par écrit de quelques phrases sur des objets analogues à ceux qui ont été décrits en détail.

La reproduction écrite des descriptions n'est pas sans présenter quelques difficultés. Il est bon, au commencement surtout, de faire d'abord le travail au tableau noir, où l'on appelle les élèves à tour de rôle pour y écrire les meilleures des phrases formulées par leurs condisciples, qui signalent en même temps ce qu'il y a de défectueux. Le texte du livre est ensuite examiné et

étudié de façon à pouvoir être rendu par écrit aussi correctement que possible. Nous admettons naturellement, comme c'est le cas chez nous, que le manuel de l'élève contient le texte des descriptions faites oralement. La plupart de ces descriptions peuvent être traduites au pluriel; c'est un excellent exercice d'orthographe. Les narrations se prêtent aussi à diverses transformations, qui contribuent dans une bonne mesure à accroître le trésor d'orthographe de nos jeunes élèves. Prenons comme exemple le fragment suivant d'une petite narration intitulée *Le chien blessé* :

« Un jour, la petite Louise entendit gémir un pauvre chien. Elle s'en approcha et vit qu'il était blessé. Il aboya contre la petite fille et se mit à gronder en la voyant s'avancer vers lui . . . »

Le récit peut être lu et écrit :

- a) comme si l'élève était la petite Louise : Un jour, j'entendis, etc.;
- b) comme si le père de la jeune fille racontait la chose : Un jour, ma ou notre petite Louise, etc.
- c) comme si l'élève racontait le fait au père de Louise : Un jour, votre petite Louise, etc.;
- d) comme si l'on racontait le fait à Louise elle-même : Un jour, tu entendis, etc.
- e) comme s'il y avait eu deux jeunes filles, deux sœurs : Un jour, ma sœur Julie et moi nous entendîmes, etc.; ou bien : Un jour, vous entendîtes, etc.; ou encore : Un jour, Julie et Louise entendirent, etc.
- f) comme s'il s'agissait d'un ou de deux petits garçons;
- g) comme si l'événement avait lieu au moment où l'on parle ;
- h) en remplaçant le passé défini par le passé indéfini : Un jour, la petite Louise a entendu, etc.

Les narrations ne se prêtent pas toujours à toutes ces transformations; on s'en tient à celles que le texte permet de faire avec le plus de profit. On peut, suivant les sujets, varier davantage l'emploi des temps.

Comme on vient de le voir, la matière de tous nos exercices d'orthographe nous est fournie par le livre de lecture; ce mode de procéder doit être considéré comme le plus rationnel. Nous recommandons aussi la pratique constante de l'épellation usuelle dès le moment où l'élève a vaincu, par l'emploi de la méthode phonétique, les principales difficultés techniques de la lecture, soit à partir du commencement de la deuxième année scolaire. Si l'épellation est un mauvais moyen d'apprendre à lire, elle est fort utile pour fixer l'orthographe des mots dans la mémoire des enfants. Tout devoir écrit doit, au degré inférieur, être préparé de telle façon qu'avant d'écrire sous dictée ou de mémoire l'élève ait dans l'esprit une image exacte des mots qu'il aura à reproduire. Ici, nous n'avons qu'à imiter; à cet effet, il faut observer la forme des mots, l'observer souvent avec la plus grande attention et s'essayer à la reproduire. Toute manière de procéder qui s'écarte de cette règle condamne l'enfant à orthographier au hasard et manque de logique. Ne serait-ce point pour n'avoir pas appliqué ce principe avec assez d'insistance que nous constatons chaque jour de si profondes lacunes dans les connaissances orthographiques de nos élèves? Ces lacunes résultent aussi sans doute, en partie du moins, de l'idée encore assez accréditée que l'orthographe ne peut s'enseigner que par les règles de la grammaire et que, par conséquent, c'est l'affaire des deux degrés supérieurs. Nous ne voulons pas dire qu'ici l'on ne doive absolument plus avoir de fautes d'orthographe à corriger. C'est un idéal que l'on atteindra difficilement. Le vocabulaire à étudier s'accroît d'ailleurs d'année en année; chaque nouvelle branche d'étude y apporte son contingent et de nouvelles difficultés surgissent

à chaque pas. Nous posons cependant en fait que, pour que les deux degrés supérieurs puissent accomplir la tâche toujours plus lourde qui leur est imposée, il est nécessaire qu'au sortir du cours inférieur, les élèves soient à peu près maîtres de l'orthographe de l'ensemble des vocables que renferme leur livre de lecture. C'est le but vers lequel doivent constamment tendre tous les efforts de l'école élémentaire.

E. PÉQUEGNAT.

Sujets de composition

1^o Le dimanche du brave ouvrier

C'est dimanche. L'ouvrier, fatigué du travail de la semaine, va profiter de ce jour pour se reposer. Mais la nature, l'air frais du matin, les oiseaux dans les bois semblent l'appeler. — Promenade matinale : ses bons effets. Retour ; se rend au culte ; ses impressions. On est si content d'avoir fait son devoir. Puis on y voit des amis, des camarades. — Dîner en famille ; joie d'être avec son épouse et ses enfants. — Après, promenade en famille ; de quoi cause-t-on ? Cet ouvrier est plein de santé et de courage pour le lendemain.

2^o L'ouvrier prévoyant

Que font malheureusement beaucoup d'ouvriers insoucieux du lendemain ? Ex. : C'est lundi ; pendant que les personnes laborieuses vaquent à leurs affaires (faucheurs, voituriers, boulangers, fabricants, etc.), qui rencontrez-vous ? — Un homme « faisant le lundi ». — Paul, notre voisin, est plus sérieux. Il a des enfants. Ce qu'il leur doit. Puis il peut survenir une maladie, un manque de travail, etc. Que fait-il en prévision de cela ? Ses petites épargnes.

M. NUSSBAUMER, inst.

Cours élémentaire de littérature française

Première partie. Moyen âge

V. Le Théâtre

L'art dramatique, en France, a eu pour berceau l'Eglise. Le culte catholique avait gardé du paganisme les représentations chères au peuple. On jouait les miracles et les mystères de l'évangile ; c'était le meilleur moyen de frapper et de captiver l'imagination des foules. A Noël, on voyait dans l'église la vierge, l'enfant Jésus dans sa crèche, les rois Mages, etc. ; pour l'office de Pâques, les trois saintes femmes étaient représentées par trois chanoines, la tête voilée de leur aumusse ; l'ascension de Jésus-Christ était figurée par un prêtre qui montait sur le jubé et quelquefois sur la galerie extérieure au-dessus du portail.

Tous les ans, à l'époque des saturnales antiques, on célébrait dans l'Eglise la *fête des sous-diacres* et la *fête des fous*, véritables farces. Au XI^e siècle, un concile avait prescrit aux prêtres d'avertir « les hommes et les femmes qui se réunissent à l'église les jours de fête, de ne point former de danse en sautant et en chantant des paroles obscènes à l'imitation des païens », mais la défense avait été sans effet. Le jour de Pâques, le peuple dansait dans l'église en chantant des cantiques entremêlés de chansons populaires.

Le drame sacerdotal, avant de sortir de l'Eglise, se détacha de l'office divin. Après le sermon, le clergé, assisté de quelques laïques, représentait devant le peuple les mystères qu'il avait mission d'enseigner. Au XIII^e siècle, le théâtre était définitivement sorti de l'Eglise ; ce n'était plus une dépendance de l'office divin, mais un genre littéraire spécialement cultivé par les gens d'imagination et un amusement fort goûté du peuple. Du XIII^e siècle datent le *Jeu de Saint Nicolas* par Jean Bodel d'Arras et le *Miracle de Théophile* par Rutebœuf.

Au XIV^e siècle, on joua spécialement les *Miracles de Notre-Dame*, qui sont la mise en scène d'événements merveilleux produits par l'intervention de la Vierge.

Au XV^e siècle apparurent les *Mystères*, « exposition dialoguée d'un événement historique tiré de l'Écriture sainte ou de la Vie des Saints ». Le mystère admettait le mélange du tragique et du comique et n'exigeait ni l'unité de temps, ni l'unité de lieu, ni même l'unité d'action.

Les mystères qui nous restent sont mal écrits et mal composés; les caractères sont seulement esquissés. En les lisant, on se sent bien loin des belles tragédies régulières du XVII^e siècle.

La plus ancienne troupe permanente donnant des représentations sur un théâtre stable est l'association des *Confrères de la Passion*. Etablie en 1398 à Saint-Maur-les-Fossés, elle reçut par lettres patentes de Charles VI, en 1402, une existence officielle. Elle représentait des mystères et des farces à l'hôpital de la Trinité. Un arrêt du parlement, en 1548, défendit aux confrères de la Passion de jouer des mystères.

Au XIV^e siècle s'étaient organisées les *Sociétés joyeuses*, qui composaient et jouaient, tant à Paris qu'en province, des comédies allégoriques. De ces associations, les deux plus célèbres sont : la *Basoche* et les *Enfants sans Souci*.

La Basoche était la corporation des clercs du Palais. Les Basochiens pensèrent qu'ils pouvaient, avec leur science, remplacer avantageusement les Confrères de la Passion, illettrés pour la plupart. Ils composèrent des *moralités*, pièces comiques à intentions morales, dont le principal défaut est l'abus de l'allégorie.

Les *Enfants sans Souci* étaient une troupe de jeunes Parisiens d'humeur spirituelle et satirique. Reprenant la tradition d'Aristophane, ils traitèrent avec beaucoup de hardiesse les questions politiques, sociales et même religieuses. Ils riaient d'eux, appelant leur chef le *prince des sots* et ainsi ils acquéraient le droit de médire de tout le monde. Ils représentaient leurs compositions appelées *soties* sur des échafauds élevés sur la place des halles; leur influence sur l'opinion populaire était si grande que Louis XII leur demanda de mettre le peuple de son côté dans ses démêlés avec Jules II.

Entre les *moralités* et les *soties*, s'étaient placées les *farces*, pièces comiques destinées seulement à amuser, véritables fabliaux en action. Une *farce* du moyen âge : l'*Avocat Pathelin*, est un chef-d'œuvre. Brueys et Palaprat l'ont traduite en français moderne et elle est jouée avec un vif succès, à côté d'une pièce de Molière ou de Racine.

HENRIETTE DUPORTAL.

II. GÉOGRAPHIE

Population de la Russie en 1897

D'après les renseignements fournis par la commission chargée de vérifier les résultats du recensement fait l'année dernière dans tout l'empire russe, la population de ce vaste Etat s'élève à 129,211,000 individus, soit une augmentation de 20,392,000 âmes depuis 1885. Sur ce chiffre de 129,211,000 Russes, il y en a 64,616,280 du sexe masculin et 64,594,833 du sexe féminin.

Les villes les plus peuplées sont : St-Petersbourg qui, avec ses faubourgs, compte 1,267,023 âmes, Moscou 988,610 et non 488,610, chiffre inexact fourni par la *Revue rose* du 3 de ce mois, Varsovie 614,752, Odessa 404,651, Lodz 314,780, Riga 282,943, Kiev 248,750 et 300,000 avec les faubourgs, Kharkov 170,682; Vilna, Tiflis, Tachkent, Saratov et Kasan ont une population de 130,000

à 160,000 âmes; Jékaterinbourg et Rostov ont respectivement 121,000 et 109,000 habitants. En outre, 35 villes ont une population qui oscille entre 50,000 et 100,000 âmes. Les israélites sont surtout nombreux dans le Sud et l'Ouest de l'empire; dans le seul gouvernement de Kiev, on en compte 500,000, et la ville de Kiev elle-même en héberge plus de 30,000 jouissant presque tous d'une grande fortune et faisant des sacrifices considérables pour l'embellissement de la ville et pour le bien public. ZOBRIST.

III. Examens du brevet primaire dans le Jura bernois

Questions posées à Porrentruy aux examens écrits des 15, 16 et 17 mars 1897 *)

A. EXAMEN PRÉALABLE

Composition

1. Développez cette pensée, en insistant sur la nécessité, la noblesse et les avantages du travail : « Chacun est le fils de ses œuvres. »
2. Démontrez comment l'école est l'apprentissage de la vie.

Dictée

L'or de l'Amérique. — La découverte de l'Amérique a produit dans le commerce, la propriété, les finances de l'ancien monde, une révolution telle qu'il ne s'en était jamais vu. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou a baissé le prix des métaux, haussé celui des denrées et de la main-d'œuvre, fait circuler la propriété foncière et créé une propriété inconnue jusqu'alors, celle des capitalistes, dont les Lombards et les Juifs avaient suggéré la première idée. Avec les capitalistes est née la population industrielle ainsi que la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette vie, la société, quels que fussent les tendances et les intérêts des gouvernements, s'est renouvelée sous le rapport des finances comme elle s'était renouvelée sous les rapports moraux et politiques. Le globe s'est agrandi, le système des colonies modernes a commencé, la marine militaire et la marine marchande se sont accrues de toute l'étendue d'un océan sans rivages.

Religion

1. Citez quelques juges et dites quelle fut leur mission.
2. II^e voyage apostolique de Saint Paul.

Psychologie

1. Quel est le rôle de l'imagination dans les sciences?
2. Expliquer la différence entre les sensations et les perceptions.
3. Qu'est-ce que le déterminisme intellectuel?

*) L'examen se divise en épreuves écrites et en épreuves orales. Les travaux écrits constituent la partie essentielle des examens (art. 8 du règlement).

L'examen des aspirants au brevet de capacité comprend deux examens distincts : L'examen *préalable* et l'examen *définitif*. Ils ont lieu à l'intervalle d'un an. Les élèves institutrices ne subissent qu'un seul examen (art. 9 du règlement du 2 avril 1885).

Mathématiques

1. Une taxe annuelle de 450,000 fr. doit être répartie sur 12,000 contribuables en raison des impôts qu'ils payent déjà; ils sont divisés en trois catégories; ceux de la première, formant le $\frac{1}{6}$ du nombre total, payent 400 fr. d'impôts par tête; ceux de la deuxième, formant le $\frac{1}{4}$ du nombre total, payent 120 fr.; ceux de la troisième payent 40 fr. Quelle sera la nouvelle taxe imposée à chaque contribuable dans chaque catégorie?

2. On échange un billet de 8450 fr. à 9 mois d'échéance contre un billet à 4 mois; quel devra être le montant de celui-ci pour qu'il soit équivalent au premier? Taux de de l'escompte en dedans 7%.

3. Deux corps se meuvent sur deux droites qui se coupent à angle droit et s'approchent tous les deux du point d'intersection. L'un des mobiles en est à 236 mètres et parcourt 7 mètres par seconde; le second en est à 197 mètres et parcourt 6 mètres par seconde. Au bout de combien de temps les 2 mobiles seront-ils éloignés l'un de l'autre de 13 mètres seulement?

4. Sur chaque face d'un cube, on place une pyramide régulière de même base et dont la hauteur est la moitié de l'arête du cube. Calculer le volume et la surface totale du corps étoilé ainsi obtenu. Si le volume total = 1,825,346 calculer l'arête du cube.

5. Dans un triangle équilatéral de 45 m. de côté, on décrit un arc de cercle tangent en B et en C aux côtés AB et AC.

I. Evaluer en degrés l'arc BDC.

II. Calculer son rayon et la surface du segment compris entre l'arc BDC et le côté BC.

6. Quelles sont les diverses méthodes que l'on peut utiliser pour transformer géométriquement un rectangle donné en un carré équivalent.

Appliquer au problème suivant :

On donne un carré et un rectangle; construire un carré équivalent à leur somme.

Histoire

1. Combien de temps l'Empire romain d'Orient survécut-il à celui d'Occident? Quand et sous les coups de qui succombe-t-il à son tour?

2. Quelle conséquence la guerre de Souabe eut-elle pour la Confédération?

3. Causes et résultats de la guerre des paysans?

Géographie

1. Enumérez les 10 à 12 principales stations par où les marchandises entrent en Suisse ou en sortent; quels sont les principaux articles importés; les articles exportés.

2. Egypte; importance de sa situation; villes principales; population; inondations.

Sciences naturelles

1. La nutrition chez les plantes.

2. Description sommaire du système nerveux chez l'homme.

3. Décomposition et recombinaison de la lumière solaire.

4. L'ammoniaque; préparation, propriétés, usages. Son rôle dans la nature.

Ecriture

Ecrivez une page des différents genres d'écriture que vous connaissez.

Le développement trop hâtif de la tête et du cœur détruit les vraies forces de l'homme et fait de ses enfants ce que tu es toi-même quand, dans tes désirs hâtifs, tu cueilles pour les manger les fruits à moitié mûrs de tes meilleurs arbres.

ANÉMIE

PILULES D'BLAUD

CHLOROSE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

Louis Kuhne

Etablissement international pour la guérison sans médicaments ni opérations, Leipzig

Fondé le 10 octobre 1883, agrandi en 1892

Conseils et renseignements sur toutes les maladies, aussi par lettre autant que possible

Diagnose de la Science de l'expression du visage

Viennent de paraître et sont expédiés directement par l'auteur, Leipzig, Flossplatz 24, contre envoi du prix ou remboursement: 1153

Louis Kuhne, **La Nouvelle Science de guérir**. Manuel et Conseiller pour les hommes bien portants et les malades. XXIV éd. 554 pages in 8°. Avec le portrait de l'auteur gravé sur acier. Prix broché fr. 8. —, relié élég. fr. 10. —. Ouvrage publié en 25 langues et 40 mille exemplaires vendus en 3 ans!

Louis Kuhne, **Suis-je bien portant ou malade?** Pierre de touche et conseiller pour chacun. Prix fr. 1. —. Publié en 11 langues.

Louis Kuhne, **Rapports de guérison** par la Nouvelle Science de guérir sans médicaments ni opérations, avec prospectus, gratis. 25^e édition.

L'imprimerie de l'ÉDUCATEUR vend l'ouvrage « **La Nouvelle Science de guérir** » au prix de **8 francs** le volume relié (au lieu de 10 fr.), en français, et **4 francs** au lieu de 5 marcs le même ouvrage en allemand, « **Die Neue Heilwissenschaft** ».

Pensionnat Stefano Franseini Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36

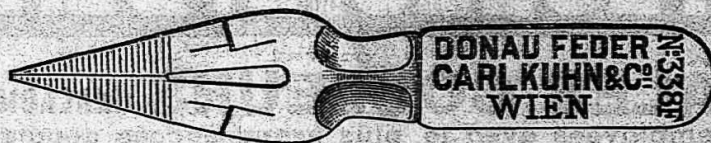
Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

Imprimerie de l'Éducateur, Bienne
Impressions soignées en tous genres

CHARLES KUHN & C^{IE}, STUTTGART

37, MARIENSTRASSE, 37
recommandent leur excellente

(Stg. à 2490)
24



plume de bureau n° 338 avec pointes EF et F, nommée Plume du Danube.
En vente dans toutes les meilleures papeteries.

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance
Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies,
sociétés chorales, orchestres et pour ins-
truments seuls avec ou sans piano. Spé-
cialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes
des éditeurs en vogue, collections constan-
tamment renouvelées et complétées de
toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.
Catalogues gratuits et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles
Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour
les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, rem-
boursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des
sociétés, est le premier organe de ce genre
paru dans la Suisse romande.

Rédaction et administration:
20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

INSTITUT POLYGLOTTE

Fribourg (G^d Duché de Bade, Allem.)

Enseignement des langues modernes et
des branches commerciales. Education dis-
tinguée, soins dévoués et vie de famille
garantis aux parents de nos élèves; situa-
tion magnifique et saine. Prix modérés.
Premières références. Prospectus et ren-
seignements par la direction H. Caspary.

Occasion de vacances pour M.M. les ins-
tituteurs de la Suisse française. 33

Aux merveilles de la science

APPAREILS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES

et

JOUETS ARTICULÉS

Phonographes, Système Lioret

No. 1 No. 2

fr. 25. — fr. 150. —

Catalogue illustré; plus de 300 dessins.
Fournitures pour écoles d'arts et métiers,
écoles professionnelles et d'apprentis-
sages. Pièces détachées, etc., etc.

JULES GALÉ,

43 13, rue du Stand, GENEVE.

Encre pour écoles 1^{re} q^{té}

en bonbonnes et barils de toute gros-
seur. — Echantillons gratuits et franco. —
Prix et conditions avantageux pour re-
vendeurs. (H 25 Q)

E. Siegwart,

Fabrique de produits chimiques,
à Schweizerhalle près Bâle.

PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par
l'emploi de la

CRÈME ANTI-DARTRE

de Jean Koller, méd.-dentiste, Lindenhof, Hérisau

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.

Contre dartres humides, „ 3.25 „

NOTA. — Commander directement à l'in-
venteur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres
sèches ou humides. 32

Où irons-nous dimanche? 41

Nous irons à Morat. Ville à ar-
cades et vieux remparts, musée historique,
obélisque, vne des Alpes et du Jura, pro-
menade en bateau, bains du lac. (H1774F)

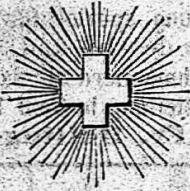
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

BIENNE

N^o 15

1^{er} Août 1897



L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst., président de la soc. pédag. vaudoise, à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst., à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bœgli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

Lehr gang

für den Unterricht in Bundschrift,

30 Blätter.

47

4. vermehrte Auflage mit Anleitung, speziell für den Schulgebrauch eingerichtet. In Mittel-, Gewerbe- und Handelsschulen des In- und Auslandes mit Erfolg im Gebrauch. Methode neu und einfach. Von Fachmännern als das beste derartige Hilfsmittel für Schulen bezeichnet. Auszeichnung an der Ausstellung in Genf 1896. — Einzelpreis Fr. 1. —; bei Mehrbezug Rabatt. Bezugsquelle: **Fr. Bollinger-Frey**, Sekundarlehrer, **Basel**.

CERCLE DÉMOCRATIQUE S^{TE}-CROIX (VAUD)

CAFÉ-RESTAURANT

Grande salle et vaste jardin ombragé à la disposition des sociétés et écoles. — Bonne consommation.

44

Pensionnat Stefano Franseini

Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36

Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

Louis Kuhne

Etablissement international pour la guérison sans médicaments ni opérations, Leipzig

Fondé le 10 octobre 1883, agrandi en 1892

Conseils et renseignements sur toutes les maladies, aussi par lettre autant que possible

Diagnose de la Science de l'expression du visage

Viennent de paraître et sont expédiés directement par l'auteur, **Leipzig, Flossplatz 24**, contre envoi du prix ou remboursement: 1153

Louis Kuhne, **La Nouvelle Science de guérir**. Manuel et Conseiller pour les hommes bien portants et les malades. XXIV éd. 554 pages in 8°. Avec le portrait de l'auteur gravé sur acier. Prix broché fr. 8. —, relié élég. fr. 10. —. Ouvrage publié en 25 langues et 40 mille exemplaires vendus en 3 ans!

Louis Kuhne, **Suis-je bien portant ou malade?** Pierre de touche et conseiller pour chacun. Prix fr. 1. —. Publié en 11 langues.

Louis Kuhne, **Rapports de guérison** par la Nouvelle Science de guérir sans médicaments ni opérations, avec prospectus, gratis. 25^e édition.

L'imprimerie de l'ÉDUCATEUR vend l'ouvrage « **La Nouvelle Science de guérir** » au prix de **8 francs** le volume relié (au lieu de 10 fr.), en français, et **4 francs** au lieu de 5 marcs le même ouvrage en allemand, « **Die Neue Heilwissenschaft** ».